

Nous sommes un groupe d'organisations provenant de différents pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe, de l'Amérique Latine e de l'Amérique du Nord engagées dans divers secteurs de la société civile et comme citoyens individuels.

Nous nous sommes rencontrés a Porto Alegre du 1 au 5 février dans la structure du Forum Sociale Mondial de 2002, et nous nous sommes trouvés unis sur les principes, croyances et valeurs suivants:

1. **l'eau** de la planète Terre appartient à toutes les espèces vivantes et ne doit pas être traitée comme une **marchandise**: elle ne peut être achetée, vendue ou marchandée comme n'importe quel bien économique. La communauté internationale et les communautés locales ont la responsabilité première de garantir que l'eau soit considérée et traitée comme un bien et un patrimoine communs;
2. **l'eau** est un droit humain fondamental de tous les êtres vivants. Elle doit être sauvegardée par les autorités et les institutions publiques. Le droit à l'eau en quantité et qualité suffisantes pour la vie (**40/50 litres par jour par personne par usage domestique**) est un droit individuel et collectif inaliénable qui ne peut être soumis à aucune constriction ni de nature social (de sexe, âge, revenu), ni de nature politique, religieuse ou financière. Le coût à soutenir pour garantir ce droit doit être financée par la collectivité.
3. **l'eau** est une ressource naturelle qui doit être utilisée de façon soutenable, c'est-à-dire comme un bien commun de propriété de nos sociétés et de nôtre environnement. La politique de la construction de grandes digues doit être profondément révisée dans le respect des recommandations de la Commission Internationale sur les Grandes Dignes de l'ONU;
4. **l'eau** est un **bien** essentiel pour la sécurité de nos communautés et de la société. Pour ce fait la propriété, le

contrôle et la gestion de la ressource hydrique doivent être considérés part des devoirs de l'administration publique;

5. le secteur public est celui à qui est confié, du point de vue juridique et constitutionnel, la nomination et la représentation de l'intérêt public. Le secteur privé ne peut être délégué à l'exercice d'intérêt public;
6. les citoyens doivent se donner la charge de participer aux processus décisionnels et doivent aussi participer aux décisions politiques qui influencent leur vie comme le control de l'eau, soit au niveau «local», soit au niveau international et mondial;
7. les politiques de gestion et d'accès à l'eau doivent assurer l'équité sociale tout comme l'équité du genre, de la santé publique et l'équité de l'environnement;
8. nous retenons, contrairement à la Banque Mondiale, au Conseil Mondial de l'eau et à l'association Global Water Partnership, que le «modèle français» de privatisation, basé sur les contrats de concession à long terme soit une bonne solution pour la garantie d'un contrôle équitable, soutenable et démocratique et une gestion d'accès à l'eau potable dans l'intérêt public et des citoyens considérés individuellement.

Sur la base du partage de ces principes et de ces valeurs communs, nous nous engageons à donner vie et à promouvoir «**La Coalition Mondiale des Citoyens et des organisations engagées contre la privatisation et le marchandage de l'eau**».

Nous nous engageons à impliquer d'autres organisations à fin qu'elles deviennent membres et adhèrent à la Convention suivante dans le but de parvenir à une formalisation de la Coalition d'ici le prochain mois de mai.

Le but principal de la Coalition est de renforcer la coopération entre les membres fondateurs avec toutes les modalités possibles, en particulier pour ce qui regarde:

- a. Information, communication et recherche;
- b. Coordination des activités de chaque Association adhérente en fonction du support;
- c. Actions conjointes.

Sur le plan de l'**information**, Le Conseil des Canadiens (Canada) met à disposition une page de son propre site Internet dédiée à la Coalition jusqu'à ce que celle-ci n'aura pas créé son propre site:

<http://www.canadians.org/blueplanet/worldwaterday-list-e-html>.

Le Comité italien a un site Internet dédié au soutien de la Campagne: [www.contrattoacqua.it](http://www.contrattoacqua.it)

En ce qui concerne la coordination des activités (action b) il a été décidé de prendre comme thème commun de la part de toutes les Associations adhérentes à la Coalition, au niveau des initiatives nationales, à l'occasion de la journée mondiale de l'eau qui se célèbre le 22 mars 2002, le slogan *Stop à la privatisation et au marchandage de l'eau. L'accès à l'eau potable dans la sphère du service de gestion publique.*

Pour ce qui regarde les **actions communes**, les Associations adhérentes à la Coalition s'engagent à promouvoir les initiatives suivantes:

- Participation à la Troisième Conférence sur le climat et l'environnement à Johannesburg, du 26 Août au 2 Septembre 2002;
- Participation au Forum Mondial de l'eau de Kyoto en Mars 2003;
- Participation aux différents événements internationaux organisés par le WTO, la NAFTA, l'Union européenne, l'ISO et aux décisions sur les procès de privatisation et de gestion de l'accès à l'eau potable.

## **ADESIONI**

- **ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE CONTRAT MONDIAL DE L'EAU**
- **ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR LE CONTRAT MONDIAL DE L'EAU**
- **ATTAC FRANCE**
- **ATTAC ITALIE**
- **CEPLAG-UMSS**
- **CEVI/ITALIAN WATER CAMPAIGN**
- **COMITATO ITALIANO PER IL CMA**
- **CIPSI**
- **COORDINADORA-FOBOMADIE**
- **CORSAN BRAZIL**
- **COUNCIL OF CANADIANS**
- **FEDERACION FUNCIONARIOS OSE (Uruguay)**
- **FONDACAO AGUA VIVA FLORIANOPOLIS**
- **FONDATION POUR LE PROGRÈS DE L'HOMME (France)**
- **FORO BOLIVIANO MEDIO AMBIANTE**
- **FUNDACION SOLON (Colombie)**
- **INSTITUTE FOR AGRICULTURAL AND TRADE POLICY**
- **IEDECA (Equador)**
- **INTERNATIONAL RIVERS NETWORK/RIOS VIVOS**
- **MAB**
- **PIPAL TREE (India)**
- **PSIRU**
- **PUBLIC CITIZEN.US GLOBAL WATER GROUP**